

ASSOCIATION BENELUX POUR LE DROIT DES MARQUES ET
MODELÈS
SITUÉE À LA HAYE

Rapport concernant les annuels 2020

TABLE DES MATIÈRES

Pagina

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

1	Déclaration de composition de comptable	2
---	---	---

COMPTE ANNUELS

1	Bilan au 31 décembre 2020	5
2	Compte des résultats d'exploitation 2020	6
3	Principes du rapportage financier	7
4	Commentaires sur le bilan	8
5	Autres frais d'exploitation	10

PIECES JOINTES

1	Budget 2021	13
---	-------------	----

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Au Conseil d'administration de
L'Association Benelux pour le Droit des Marques et
Modèles (BMM)
Lodewijk de Vromestraat 25
3962 VG Wijk bij Duurstede

Kenmerk 53.010
Behandeld door C.M. van Kommer
Datum 29 januari 2021

Chers membres du Conseil d'administration,

Voici notre rapport sur l'exercice comptable 2018 de votre association

1 DÉCLARATION DE COMPOSITION DE COMPTABLE

Etant donné que nos activités de composition relatives aux comptes annuels ne sont pas encore terminées, la déclaration de composition n'est pas encore fournie par nous. Le seul objectif du présent concept des comptes annuels est de permettre de s'accorder avec vous. Le projet n'est donc pas destiné à être diffusé davantage. Dans ce contexte, le concept est susceptible de connaître des modifications, de sorte que les comptes annuels définitifs pourraient être différents du concept.

Nous vous rendons compte de l'exercice 2020 en ce qui concerne votre association.

Les comptes annuels de l'Association Benelux pour le Droit des Marques et Modèles à la Haye ont été établis par nous sur base de informations que vous nous avez communiquées.

La présente mission de compilation est conforme au droit néerlandais, y compris la norme internationale 4410 "missions de compilation" applicable aux experts-comptables.

Sur base de cette norme nous devons vous aider à établir et présenter les comptes annuels en conformité avec les principes comptables généralement admis aux Pays-Bas pour le rapportage financier.

A cette fin, nous avons mis en oeuvre notre expertise en matière de traitement administratif et d'information financière.

Lors d'une mission de compilation vous êtes responsable de l'exactitude et du caractère complet de l'information fournie.

Nous avons dès lors effectué notre mission dans le respect de la législation applicable en la matière, en supposant que vous avez assumé cette responsabilité.

A la fin de nos travaux nous avons par la relecture des comptes annuels globalement vérifié que sa présentation était conforme à notre compréhension de l'activité de l'Association Benelux pour le Droit des Marques et Modèles.

Nous n'avons pas effectué des travaux de vérification ou d'appréciation qui nous permettent de formuler une opinion ou de tirer une conclusion concernant la fiabilité des comptes annuels.

Pendant l'exécution de notre mission, nous avons respecté les règles éthiques applicables dans le Verordening Gedrag- en Beroepsregels Accountants (VGBA; règlement sur les règles de conduite et professionnelles des experts-comptables).

Vous et d'autres utilisateurs de ces comptes annuels peuvent donc s'attendre à ce que nous avons effectué notre mission de façon professionnelle, qualifiée et diligente, intègre et objective et que nous respectons la confidentialité des informations fournies.

Pour de plus amples explications concernant la nature et la portée de notre mission de compilation et le VGBA nous vous référons au www.nba.nl/uitleg-samenstellingsverklaring.

Je vous prie d'agréer,

Houten, 29 Janvier 2021

AKZ Accountants & Belastingadviseurs

Q.H. Zwambach AA/RB
Accountant-Administratieconsulent

COMPTES ANNUELS 2020

1 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

		31 décembre 2020		31 décembre 2019	
		€	€	€	€
ACTIFS					
Actif circulents					
Créances	(1)				
Débiteurs		3.225		5.090	
Comptes de régularisation		2.239		1.961	
			5.464		7.051
Liquidités	(2)		284.895		256.392
			290.359		263.443

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	€	€	€	€
PASSIF				
Fonds Propres (3)				
Actifs disponibles		263.977		250.856
Dettes à court terme (4)				
Créanciers	13.600		-	
Compte de régularisation	<u>12.782</u>		<u>12.587</u>	
		26.382		12.587
		<u>290.359</u>		<u>263.443</u>

2 COMPTE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION 2020

	Réalité 2020	Budget 2020	Réalité 2019
	€	€	€
Revenus	(5) 163.811	249.630	260.302
Somme des résultants d'exploitation	163.811	249.630	260.302
Autresfrais d'exploitation			
Réunions	(6) 18.193	119.000	129.883
Frais de gouvernance	(7) 72.155	82.020	79.119
Frais des commissions	(8) 1.592	12.500	5.680
Frais d'impression	(9) 48.564	46.500	45.327
Divers	(10) 10.186	20.052	17.397
	132.497	161.072	147.523
Resultat	13.121	-30.442	-17.104
Resultaatbestemming			
Actifs disponibles	13.121	-30.442	-17.104

3 PRINCIPES DU RAPPORTAGE FINANCIER

NOTE EXPLICATIVE GÉNÉRALE

Activités principales

Les activités de l'Association Benelux pour le Droit des MARques et Modèles, ayant son siège statutaire à La Haye, consiste principalement à défendre les intérêts des membres affiliés en matière de droit des marques et modèles et à organiser des réunions pour ces membres.

Lieu effectif des activités

Le lieu effectif où l'organisation exerce ses activités est Wijk bij Duurstede.

Principes du rapportage financier

Les comptes annuels sont basés sur le prix coûtant historique.

Sauf indication contraire, les actifs et passifs sont évalués à leur valeur nominale. Les bénéfices sont attribués à la période pendant laquelle ils ont été réalisés. Les pertes sont justifiées pour l'année pendant laquelle elles sont prévisibles.

PRINCIPES D'ÉVALUATION DES ACTIES

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Liquidités

Liquidités sont mesurées à la valeur nominale.

Dettes à court terme

Kortlopende schulden worden bij de eerste verwerking gewaardeerd tegen reële waarde. Kortlopende schulden worden na eerste verwerking gewaardeerd tegen de bedragen waartegen de schuld moet worden afgelost.

PRINCIPES D'ÉVALUATION DES PRODUITS ET CHARGES

Produits

Le résultat est déterminé comme la différence entre le chiffre d'affaires net et les frais et autres charges de l'exercice en tenant compte des critères d'évaluations mentionnés ci-dessus.

Revenus

Il s'agit des revenus réalisés par des services rendus à des tiers pendant l'exercice.

4 COMMENTAIRES SUR LE BILAN

ACTIF

1. Créances

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	€	€
Débiteurs		
Comptes Débiteurs	3.225	5.090
Comptes de régularisation		
Frais de sponsoring avancés	1.210	1.210
Contributies en abonnementen	285	-
Assurance prépayée	744	751
	<u>2.239</u>	<u>1.961</u>
2. Liquidités		
ABN AMRO 61.54.71.684	97.548	97.542
KBC BE14 4687 2009 0983	81.204	81.204
KBC BE05 4687 2009 0175	28.329	18.919
ABN AMRO 44.70.46.381	77.814	58.727
	<u>284.895</u>	<u>256.392</u>

PASSIF

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	€	€
3. Fonds Propres		
Actifs disponibles	263.977	250.856
Actifs disponibles		
Situation au 1er janvier	250.856	267.960
Résultat d'exploitation	13.121	-17.104
Situation 31 décembre	263.977	250.856
4. Dettes à court terme		
Créanciers		
Créanciers	13.600	-
Compte de régularisation		
Frais du comptable	4.227	4.204
Intérêts et frais bancaires	12	12
Frais du d'administration	8.543	8.371
	12.782	12.587

5 AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION

	Réalité 2020	Budget 2020	Différence	Réalité 2019
	€	€	€	€
5. Revenus				
Cotisations	135.765	139.605	-3.840	126.270
Réunion d'automne	28.040	70.000	-41.960	87.325
Réunion de Printemps	-	40.000	-40.000	46.680
Intérêts	6	25	-19	27
	<u>163.811</u>	<u>249.630</u>	<u>-85.819</u>	<u>260.302</u>
Autresfrais d'exploitation				
6. Réunions				
Réunion de Printemps	3.502	40.000	-36.498	40.102
Réunion d'Automne	12.165	70.000	-57.835	81.048
Belgium Event	2.526	3.000	-474	5.622
Dutch Event	-	3.000	-3.000	-
Réunion Young Members	-	3.000	-3.000	3.111
	<u>18.193</u>	<u>119.000</u>	<u>-100.807</u>	<u>129.883</u>
<i>7. Frais de gouvernance</i>				
Conseil d'administration frais généraux (réunions etc.)	3.519	5.000	-1.481	5.277
Réduction members actifs	-	4.000	-4.000	2.950
Frais administratifs (SWAN)	35.310	35.000	310	31.298
Fournitures de bureau	378	1.000	-622	380
- Frais d'envoi	22	100	-78	51
- Gestion portefeuille de marques	421	400	21	3.176
Frais du coordinateur	30.889	31.000	-111	31.224
Assurances	1.027	1.020	7	747
Représentation externe	-	1.500	-1.500	2.186
Loyer réunions Conseil d'administration et Commissions	-	2.000	-2.000	1.830
Renouvellement de la marque	459	1.000	-541	-
Webinaires	130	-	130	-
	<u>72.155</u>	<u>82.020</u>	<u>-9.865</u>	<u>79.119</u>

	Réalité 2020	Budget 2020	Différence	Réalité 2019
	€	€	€	€
<i>8. Frais des commissions</i>				
Commission de surveillance	-	500	-500	-
Commission de rédaction	-	1.000	-1.000	345
Commission de Concertation Benelux	495	500	-5	-
Commission des programmes	430	1.000	-570	1.676
Commission marque de certification	-	500	-500	-
Commission de communication et PR	-	1.000	-1.000	704
- Site web (maintenance)	667	3.000	-2.333	2.780
- Site web nouvelles fonctions	-	3.000	-3.000	-
Commission législation	-	1.000	-1.000	-
Commission Youn Members	-	1.000	-1.000	175
	<u>1.592</u>	<u>12.500</u>	<u>-10.908</u>	<u>5.680</u>
<i>9. Frais d'impression</i>				
Bulletins	41.197	41.000	197	41.197
- Frais de traduction	7.367	5.000	2.367	4.130
Autres frais d'impression	-	500	-500	-
	<u>48.564</u>	<u>46.500</u>	<u>2.064</u>	<u>45.327</u>
<i>10. Divers</i>				
Jury Wim Mak Award	3.296	3.200	96	367
BMM Student Award	1.000	1.000	-	1.068
Expert-comptable	4.186	4.150	36	4.204
Frais bancaires	252	250	2	306
Frais de sponsoring	1.452	1.452	-	1.452
Contribuer à BBMM	-	10.000	-10.000	10.000
	<u>10.186</u>	<u>20.052</u>	<u>-9.866</u>	<u>17.397</u>

Signature de l'accord pour les comptes annuels

La Haye, 29 Janvier 2021

Nom

Signature

J. Dedeckel (Président)

W.E. van de Langenberg (Trésorier)

PIECES JOINTES

1 BUDGET 2021

